

Recherches sociographiques



Le collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*

Jean-Paul Bernard

Volume 24, Number 3, 1983

Populations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056055ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056055ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernard, J.-P. (1983). Review of [Le collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*]. *Recherches sociographiques*, 24(3), 423–428.
<https://doi.org/10.7202/056055ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

COMPTES RENDUS

Le collectif Clio (Micheline DUMONT, Michèle JEAN, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDART),
L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Quinze, 1982, 521p.

« N'accepte pas de faire cette recension, ce serait suicidaire. » Sans doute pensait-elle à l'existence chez moi de quelque chose du point de vue qui, précisément, est dénoncé dans le livre. Peut-être pouvait-elle aussi estimer qu'il y avait un double risque : que mes louanges soient mises au compte du simple « *lip service* » et mes critiques à celui du refus de reconnaître le bien-fondé de la perspective féministe. C'était conseil de prudence, et pourtant... Le dos de la couverture ne proclame-t-il pas qu'il s'agit d'« un autre livre d'histoire », de « l'histoire dite autrement » plutôt qu'« encore un livre sur les femmes » ? Mais ne faisons pas de manières : au fond, j'ai le goût de dire un peu ce que je pense et on m'en a donné l'occasion.

Le groupe Clio, dont le nom même évoque heureusement la déesse de l'histoire, présente, en cinq cents pages, une synthèse des travaux nombreux qui, surtout depuis une dizaine d'années, ont été consacrés à l'histoire des femmes au Québec. Plus qu'un paragraphe ici où là, plus qu'un ou deux chapitres parmi plusieurs, on a là, comme l'a écrit une lectrice et comme le reprend la publicité de la maison d'édition, « une bonne fois toute la place nécessaire pour parler des femmes ». Les auteurs veulent faire voir l'imposture d'une « histoire dite générale » mais toute centrée sur la « mâle moitié » de la population. Leur œuvre correspond à la prise de conscience des femmes et à l'intérêt des femmes, dans les deux sens du mot : l'intérêt comme envie de connaître et l'intérêt comme avantage qu'il y a à connaître pour le mouvement d'émancipation.

On sait que pour comprendre un livre d'histoire il faut d'abord connaître l'historien. Micheline Dumont (Johnson) et Michèle Jean s'intéressent à l'histoire des femmes depuis les années 1960 et, entre autres, on doit à la première une « Histoire de la condition des femmes dans la province de Québec » (dans : LABARGE, JOHNSON, MACLELLAN, *Traditions culturelles et histoire politique de la femme au Canada*, Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, étude 8, 1971), à la seconde, un mémoire sur le Collège Marie-Anne (1932-1958) et la présentation de textes regroupés sous le titre de *Québécoises du 20^e siècle* (Jour, 1974). Pour leur part, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, auteurs d'un mémoire conjoint de maîtrise (Département d'histoire, UQAM, 1974) intitulé *Analyse du travail féminin à Montréal entre les deux guerres*, ont contribué de façon importante à l'ouvrage collectif *Les femmes dans la société québécoise* (présentation de Marie LAVIGNE et Yolande PINARD, Boréal Express, 1977 ; Études d'histoire du Québec). Micheline Dumont est spécialiste et bien connue pour ses travaux en didactique de l'histoire. Michèle Jean a œuvré à l'éducation des adultes et présidé une commission québécoise d'enquête sur la question. Marie Lavigne est directrice du Bureau de la condition de la femme au travail (Gouvernement du Québec). Jennifer Stoddart est directeur de la recherche au Conseil consultatif de la situation de la femme (Ottawa).

Quatre historiennes donc, qui estiment qu'il faut qu'elles « apprennent aux femmes à refuser cette supercherie qui consiste à raconter le monde selon les hommes et à faire passer cette histoire de quelques hommes pour l'histoire de l'humanité ». Sur ce plan, on remarque que les auteurs citent le *Toronto Star* du 8 février 1970, qui écrit que le rapport Bird (Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada) « est plus persuasif qu'un manifeste du F.L.Q. », et que « les racines du problème qu'il tente de décrire et résoudre ne remontent pas à cent ans de Confédération mais à l'origine du genre humain ». Elles trouvent heureux que, surtout à compter de 1969, les Québécoises aient voulu « se regrouper en tant que femmes. » Elles parlent d'expérience féminine « que seules les autres femmes peuvent véritablement partager ». Elles pensent qu'il faut « parler d'abord aux femmes pour éveiller la solidarité », ensuite seulement aux hommes.

Être femmes, une certaine expérience, le parti-pris lui-même qui ose s'affirmer, permettent d'être perspicaces, de comprendre et de faire comprendre. Seules des femmes, peut-être, pouvaient écrire le poids de « la préparation de la sempiternelle nourriture ». Souligner ce qu'il y a d'incongru dans l'obligation dans laquelle se trouve la fondatrice de l'hôpital Sainte-Justine (1908) de demander d'être relevée de son incapacité juridique de femme mariée pour pouvoir voir aux affaires de son hôpital. Rire en un sens qu'on aie à se demander, chez les militaires, durant la dernière guerre, si « les hommes de grade inférieur sont obligés de saluer les femmes de grade supérieur ». Montrer que, dans les années 1960, la prise en charge par l'État de l'éducation et des affaires sociales, c'est aussi l'occasion pour « de jeunes fonctionnaires frais émoulus des universités » de venir faire la leçon à des religieuses expérimentées dans la pédagogie ou dans l'administration des services de santé. Faire ressortir qu'en ces années-là, les jeunes filles qui ont poursuivi des études font face à un dilemme, ont à faire un choix déchirant entre une carrière intéressante et le mariage.

Mais voyons ce que la perspective féministe des auteurs implique pour l'écriture de l'histoire des femmes au Québec. Le sujet qu'elles traitent et le point de vue qu'elles ont amené d'abord à une périodisation spécifique, qui soit significative, qui dise le sens de l'évolution de la vie des femmes, de leurs gestes et de leur prise de conscience. Comme c'est toujours le cas en histoire, on devra insister sur les événements qui sont des avènements.

Trois des six dates qui sont retenues comme points de repère s'imposaient peut-être d'elles-mêmes : 1617, moment où « arrive une première famille française, celle de Marie Rollet et Louis Hébert » ; 1940, l'année de la conquête du droit de vote pour les femmes au provincial ; et 1969, qui marque l'avènement au Québec du féminisme autonome. Mais les trois autres relèvent d'une logique beaucoup moins claire. Il fallait diviser la longue période 1617-1940 et, bien sûr, éviter, par exemple, des coupures comme 1760 ou 1867, qui ont peu à voir avec « la vie des femmes ». On a retenu 1701, 1832 et 1900, trois choix qui de prime abord peuvent paraître assez énigmatiques. Cela donne une section sur « Les commencements (1617-1701) », puis une autre sur « La stabilité (1701-1832) ». Pourquoi 1701 comme point de début de plus de cent ans de stabilité ? Parce qu'il y aurait eu là, avec la fin des guerres iroquoises, une relative « stabilité des institutions et des classes », dans une société d'Ancien Régime qui donne aux femmes un rôle important dans la vie familiale. Vue assez curieuse, qui implique qu'on fait grand cas des guerres iroquoises, qu'on minimise les effets de l'intégration à l'Empire britannique, et qu'on fasse peu de cas des transformations, bien connues, du tournant du XIX^e siècle. L'année 1832 ouvre la période suivante, celle intitulée « Les bouleversements (1832-1900) ». Entre autres, c'est l'année où « des femmes imbus de préoccupations politiques se réunissent rue Bonsecours à Montréal », mais aussi celle de la « chute décisive de la production du blé ». Suit effectivement un temps de bouleversements : développement de l'agriculture, urbanisation, mouvements migratoires ; et, pour les femmes en particulier, le travail en dehors de la famille — qui s'ajoute souvent à l'autre — celui des domestiques, des ouvrières, des maîtresses d'école, des œuvres d'éducation et de charité. Pourquoi avoir retenu 1900 comme repère pour la fin de cette période ? Pourquoi pas 1893 ou 1907, l'année de la fondation du National Council of Women of Canada ou celle de la naissance de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (section des dames de la S.S.J.B. de Montréal) ?

Pour le XX^e siècle, qui occupe 50% des pages, on a trois divisions : « Les contradictions (1900–1940) » ; « L'impasse (1940–1969) » ; « L'éclatement (1969–1979) ». Contradiction entre le discours traditionnel, qui continue à justifier que la femme soit maintenue dans ses rôles exclusifs d'épouse et de mère, et le fait qu'elle occupe, et doit occuper, bien d'autres places. Impasse pour elle, même après la conquête de l'égalité politique, puis juridique, formelle : comment pourrait-elle être à la fois responsable de la maison, de la marmaille, et travailleur à part entière ? Il faut que les contradictions éclatent, qu'on puisse sortir de l'impasse. Il faut en convaincre les femmes, utiliser la force potentielle considérable d'un mouvement des femmes : c'est à cela que se consacre le féminisme.

Le livre est plus, et mieux, que l'addition de quatre dossiers : on a réussi à concilier division du travail et unité de préoccupations. Mais sa facture même, qui implique qu'on laisse puis qu'on reprenne chaque thème, d'une période à l'autre, est l'occasion de nombreuses redites. Indice d'un problème beaucoup plus général, on trouvera par exemple qu'un témoignage (Hugh Gray, 1807) est mis en évidence et dans la première (p. 84) et dans la seconde section (p. 151), pour illustrer les effets du régime de la communauté de biens (mariage, Coutume de Paris) sur l'influence des femmes et sur leur fierté. Quelques mois d'investissement supplémentaire, des auteurs ou de la maison d'édition, auraient pu éviter cela.

J'ai voulu examiner ce qu'une lecture continue du traitement de thèmes récurrents, présents dans plusieurs sections du livre, pouvait faire voir. Cas choisi, la question de la fécondité, du nombre d'enfants par famille, qui a le mérite d'échapper à l'événementiel trop particulier. Les pages qui en rendent compte principalement sont présentées sous les titres de « Avoir moins d'enfants » pour la période 1832–1900, « Les grosses familles, une espèce en voie d'extinction » (1900–1940) et « Empêcher la famille » (1940–1969). L'intention manifeste est de montrer que la chute de la natalité ne date pas d'hier, de corriger l'impression reçue que les familles de dix–douze enfants étaient la chose la plus courante. D'ailleurs, l'insistance sur les moyens de contrôle de la fécondité, pour chacune des périodes, joue dans le même sens et est très instructive.

Première constatation, au plan technique si l'on peut dire, l'analyse est difficile à suivre, parce que les bases chiffrées des commentaires changent d'une période à l'autre. On se réclame des démographes, mais on aurait pu, avec les travaux utilisés, mieux asseoir l'argumentation statistique, passer moins prestement d'un type d'information à un autre (taux de natalité, de fécondité ; nombre moyen d'enfants par famille, nombres par catégories...).

On n'a pas de mal à montrer que, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, la transition démographique est en cours. Ce qui se rattache bien à l'argument général et ce qui n'empêche pas d'indiquer que « la baisse des natalités est (d'abord) plus lente qu'en Ontario ». Mais c'est « beaucoup plus lente » que disaient Henripin-Péron, dans l'étude utilisée.

On évoque le différentiel urbain/rural pour expliquer les taux de natalité très élevés en régions de colonisation. Mais pour dire qu'une étude sur la vallée de l'Outaouais a montré « qu'il y a peu de différences dans la taille des familles de cultivateurs, qu'ils soient anglophones ou francophones », ce qui impliquerait la primauté de la situation économique, et moins d'importance à attribuer à la « soumission au clergé ». Les démographes, qui étaient loin d'avoir négligé la variable « urbain/rural », avaient quant à eux interprété bien différemment. De fait, eux ils soulignaient, en même temps que la rupture, la lenteur relative de l'évolution, attribuant le « maintien d'un taux de fécondité aussi élevé... surtout... aux Canadiens français ». Ceux-ci auraient, selon eux, manifesté une « résistance remarquable à la diminution de la fécondité observée dans tous les pays industrialisés » : peut-être nulle part au monde, opinent-ils, « l'idéal catholique d'une famille nombreuse a-t-il été mieux observé » ; à quoi s'ajouteraient les effets possibles d'une « propagande nationaliste vigoureuse ». Interprétation trop culturaliste ? Peut-être, mais de quel droit pouvait-on l'éliminer du revers de la main ? On peut sourire un peu quand ce qui a été nié revient à la surface, au moment où, pour rendre compte de « la baisse spectaculaire de la fécondité des Québécoises »

plus tard (baisse de dix points du taux de natalité entre 1956 et 1966), les auteurs désignent comme « dénominateur commun » aux explications économique, sociale et culturelle, rien d'autre que la liberté, « enfin », des femmes catholiques de « contrôler leur fécondité, en dépit de tous les discours officiels » !

Les historiennes féministes s'intéressent aux femmes qu'ont été les religieuses, et d'autant plus que pour cette catégorie de femmes les archives sont plus riches que pour d'autres. De solides travaux ont été menés de ce côté et d'autres sont en cours. Le livre du collectif Clio nous invite à découvrir « les femmes réelles qui se dissimulent derrière [les] héroïnes » de l'hagiographie de la Nouvelle-France, à voir l'importance du rôle social (éducation, santé, assistance) accompli par ces femmes « sous le couvert de la vocation religieuse ». Il fait ressortir, par exemple pour la fin du XIX^e siècle où le nombre de religieuses est si considérable, que la vie en communauté constituait une solution de rechange à une série de situations souvent pénibles, dont le mariage et ses grossesses ; un moyen chez certaines de devenir « femmes de carrière » dans un monde où l'accès aux universités et aux professions était interdit ; « une stratégie intéressante pour se soustraire à la dépendance directe des hommes ». Peut-être cela fait-il un peu trop bon marché maintenant des religieuses « réelles » qu'ont été ces femmes actives. Mais, dans l'ensemble, le regard sympathique des féministes donne lieu à une heureuse revalorisation et il contribue au rétablissement de la vérité.

À l'inverse, il arrive que le point de vue des auteurs soit trop unilatéral. Quelques exemples. Quand on sait que la conquête européenne du territoire américain conduit à la déstructuration quasi totale des sociétés amérindiennes, que vient faire l'affirmation, pas très convaincante, que les Amérindiennes y auraient perdu plus que les Amérindiens ? Comment peut-on, à la fois, écrire que les missionnaires (hommes) n'ont rien compris à la société amérindienne et, quelques pages plus loin, expliquer, dans le cas des « Françaises du 17^e siècle », qu'elles « ne pouvaient observer les Amérindiennes avec les yeux des anthropologues d'aujourd'hui » ? Depuis plusieurs décennies, dans les livres qui s'adressent au grand public, on insiste plus sur l'héroïsme des anonymes (le colon, faiseur de terres des historiens 1930 ; le paysan des historiens 1980) que sur les prouesses individuelles, souvent fabriquées, des Dollard et Cie. Dans cette perspective, on peut faire ressortir le courage exemplaire de toutes celles qui « choisissent » de passer au Canada, plus que le geste singulier de Madeleine de Verchères. Est-il besoin de s'appesantir alors sur le cas de cette héroïne, pour dire le tort qu'elle a de représenter des vertus masculines ?

L'examen, un peu plus au long, du traitement de la question du droit de vote des femmes au début du XIX^e siècle mérite qu'on s'y arrête un peu. On écrit que « la constitution de 1791 fixe la franchise à un niveau assez bas pour les propriétaires, sans distinction de sexe » et que « Résultat : certaines femmes propriétaires ont droit de vote et l'exercent ». Puis on souligne « la volonté du Parti canadien, Louis-Joseph Papineau en tête », d'enlever le droit de vote aux femmes. Les motifs : partiellement le fait que les femmes susceptibles de voter étaient majoritairement du parti adverse et surtout le fait que les parlementaires du Bas-Canada, « en hommes de leur époque », sont chauvins et « veulent corriger une anomalie historique ». Citation de Papineau qui rappelle à sa femme le mot de saint Paul sur la soumission des femmes à leurs maris. Aux élections de 1834, les femmes n'ont plus le droit de voter.

Dans la perspective même de la connaissance de la situation des femmes d'alors, il y aurait eu profit à tirer parti d'un approfondissement qui aurait permis de distinguer droit de propriété et droits des personnes (un beau document qui est cité en fait état), droits (?) des femmes mariées quand elles ne peuvent se réclamer de propriété propre, droit des veuves, etc. On aurait pu élargir l'analyse, montrer que Papineau, le chauvin et le paternaliste, est en même temps le curieux de démocrate qui s'est demandé si le cens d'éligibilité ne devait pas être élevé de manière à exclure certaines catégories de candidats... Surtout, pour rendre compte du fait que les femmes n'aient pas pris les armes en 1837, il ne fallait pas ajouter aux bonnes explications qui précèdent dans le texte un

« d'ailleurs » peu historique qui a tout l'air d'une projection de l'esprit du présent dans celui des femmes d'alors :

« D'ailleurs, les Patriotes qui avaient tenté de leur enlever le droit de vote en 1834 ne devaient nullement s'attendre à ce que les femmes du pays aillent "au-delà de leur sexe" et aient des comportements semblables aux leurs. »

Le commentaire devrait-il se terminer sur cette question particulière du droit de vote pour quelques femmes ou sur la question générale de la division des sphères et de la non-participation directe des femmes au monde de la politique ?

Me laissent songeur les « femmes alibi » des années dites de l'impasse (1940-1969). L'expression d'abord, employée une demi-douzaine de fois, jamais vraiment expliquée, et dont on finit par comprendre qu'elle signifie femmes dont l'exemple sert à accréditer l'idée qu'il y a place pour les femmes dans le monde des hommes ou qu'il est possible pour elles de remplir leur rôle traditionnel et en même temps leur rôle nouveau, femmes qui n'ont pas la conscience qu'il faudrait, qui ignorent que l'action individuelle est radicalement insuffisante et que le féminisme, type après 1969, est nécessaire. Je n'aime pas non plus que, du haut du savoir de 1982, on parle, même avec des précautions, de la députée alibi (Claire Kirkland Casgrain) ; qu'on ironise en accolant des « *sic* » avec un air entendu aux prénoms des maris qu'emploient encore les présidentes des Cercles de fermières (1960-1964 et 1964-1968) ; ou qu'on écrive : « Nicole Germain tricote. Janette Bertrand fait la cuisine. Simone Chartrand élève six enfants, etc. Versons une larme et admirons ! » La « ligne juste » s'affirme là contre les « erreurs » d'orientation. Procédé facile et trop fréquent dans l'analyse historique, qui fait bon marché des conditions historiques et qui transforme l'analyse en jugement sommaire. En preuve que l'on est maintenant plus avancé ; parce qu'on croit savoir mieux qu'alors l'aboutissement des problèmes d'alors.

Dans l'écriture de l'histoire, la correspondance va de soi entre l'idée que l'on se fait du présent à vivre et de l'avenir à bâtir, et ce que l'on juge essentiel d'analyser dans l'histoire et de retenir de l'histoire. Par une sorte de fatalité, le mettre en lumière définit, du moins comme possibilité et comme danger, un laisser dans l'ombre. Aussi faut-il, que l'on soit lecteur ou lectrice, toujours faire la part des choses et ne pas demander à un texte qui ne le permet pas ce qui échappe au principal de sa visée. Dans ce cas-ci la conception d'ensemble est identifiable quand, vers la fin du volume, les auteurs expliquent le contexte de la naissance du féminisme radical et la leçon qu'on peut tirer de l'expérience des dix dernières années à l'effet « qu'il ne faut rien espérer des voies traditionnelles » et que seul le « en tant que femmes » a du sens. Ce qui est écarté pour l'organisation féministe c'est la collaboration, dans la subordination, avec les mouvements socialistes et nationalistes. Exigence compréhensible, mais qui laisse ouverte deux questions considérables. D'abord, à propos d'une expérience somme toute assez récente, est-ce suffisant pour conclure, et est-il si sûr que le féminisme — dont le statut dans les mouvements porteurs d'espairs sociaux se trouve amélioré par un certain essoufflement des deux autres mouvements — en tirera dans son action plus d'avantages qu'il n'en subira d'inconvénients ? Ensuite, sur un plan plus général, et pour les femmes elles-mêmes, la lutte pour l'égalité peut-elle faire abstraction de la très réelle division en classes et en collectivités nationales ?

Chose certaine, je n'apprends rien à personne et surtout pas aux auteurs, un autre féminisme existe qui trouve plus opportun, dans l'action et dans l'écriture de l'histoire, de prendre davantage en compte « le champ historique dans son entier », et les multiples aspects (« *genders, classes and races* ») des inégalités sociales. Peut-être fallait-il d'abord poser ainsi la question des femmes, un peu dans l'absolu, pour corriger un vide et pour permettre qu'elle soit conjuguée ultérieurement avec d'autres questions. Affaire d'accent, sans doute.

Les auteurs n'échappent pas aux problèmes du métier qui consiste à « faire de l'histoire » : un certain mal à ramener le passé au présent sans le trahir, et un certain mal à concilier l'inévitable spécialisation dans l'investigation et la nécessaire ouverture dans l'explication. Elles n'échappent

pas aux problèmes communs, un peu dans le sens où, dans une autre contexte, Gramsci parlait de passions communes... Mais la tâche était difficile, particulièrement parce qu'en domaine neuf on ne peut prendre appui sur la tradition pour la dépasser. Grâce à elles, un objet d'étude nouveau — et extrêmement important — prend place dans le champ de l'historiographie du Québec.

À la toute première page du livre, la jeune Anne cherche à remonter le temps jusqu'à son arrière-arrière-grand-mère. Dans l'épilogue terminal, un peu comme après une mission accomplie, on écrit qu'elle pourra trouver. Le « entre femmes » empêcherait-il que le frère d'Anne soit concerné ? Pour ma part je ne le crois pas, et je vais chaudement recommander la lecture de cet ouvrage à mon fils comme à ma fille. Pour que l'une et l'autre puissent connaître leurs arrière-grands-mères.

Jean-Paul BERNARD

*Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.*

Jeannette LÉTOURNEAU, *Les écoles normales de filles au Québec*, Montréal, Fides, 1981, 239p.

Dans l'élan d'édition d'ouvrages récents sur l'histoire des femmes au Québec, le livre de Jeannette Létourneau s'inscrit à titre de document de référence fort précieux pour les chercheurs. En fin de préface de son ouvrage, l'auteur affirme que « cette histoire n'est qu'un jalon dans la grande histoire de l'éducation au Québec. Puisse-t-elle se continuer en tenant compte des éléments dynamiques qui orientèrent, chez nous, la formation de milliers d'institutrices » (pp. 11-12). Soit ! L'auteur prévient les lecteurs éventuels des limites de sa recherche, invitant les autres à continuer l'œuvre entreprise. Pour cerner son sujet, elle a chronologiquement divisé l'étude en trois grandes parties : 1800-1840, 1841-1898 et enfin 1899-1974 ; ainsi, il est aisé de retracer les points culminants de l'origine, de l'installation, du développement, de la vigueur, de l'agonie et de la mort des écoles normales catholiques pour filles au Québec.

J. Létourneau a organisé sa matière en décrivant les structures du système d'éducation au Québec à partir de la première loi scolaire de 1801, le tout associé à une description résumée des principaux événements politiques et sociaux du pays. Ensuite, elle fait l'historique des écoles normales de filles de la période ; elle en décrit le fonctionnement, l'organisation pédagogique, le défilé des horaires, les conditions d'admission et les particularités inhérentes aux lieux géographiques ou aux communautés religieuses impliquées. Le plan se répète au fil des parties chronologiques.

Les sources utilisées pour une telle recherche sont adéquates mais l'auteur y est restée très attachée. Trop à mon avis. Elle a reproduit le discours idéologique sans paraître vouloir en interroger le fondement. Au premier abord, l'historique des écoles normales de filles pourrait prendre des proportions gigantesques dans l'histoire de l'éducation québécoise, parce que l'auteur a négligé de sensibiliser le lecteur au fait que l'ensemble des diplômées des écoles normales, avant les années 1950, comptent pour à peine 15% à 20% de toutes les institutrices laïques catholiques en poste dans les écoles publiques du Québec. Ce fait est dû, en partie, aux coûts élevés entraînés par de telles études dans les convents, par la séparation de la jeune fille de sa famille pendant la durée du cours en même temps que par l'absence de revenus de l'étudiante dans les goussets paternels pendant toute la période passée au pensionnat. Cette mise en garde aurait rapidement guidé le lecteur vers une étude spécialisée concernant une mince proportion des travailleurs de l'enseignement en période d'apprentissage du métier, en fait, d'une certaine élite.

Un autre point retient l'attention. Létourneau écrit à plusieurs reprises sur « l'incompétence des institutrices » (pp. 35, 50, 60 et ss.). J'estime qu'il ne suffit pas aujourd'hui, dans les recherches